
STAGE D'APPRENTISSAGE CIBLÉ (STAC) À L'EXTERNAT

Dernière date de mise à jour : 21 juillet 2026

Le STAC fait partie des mesures de soutien qui sont offertes aux externes qui présentent des difficultés académiques. Ces mesures sont proposées pour permettre le soutien à la réussite.

Il s'agit d'un stage ajouté au parcours de l'externe, selon les dispositions réglementaires propres au programme MD (art. 12.1).

Cette mesure s'applique dans le cas où des difficultés importantes dans une ou plusieurs compétences, sauf le professionnalisme, qui nous semblent remédiables, sont observées durant l'externat et que l'atteinte des objectifs et la démonstration des compétences acquises est inférieure ou limite aux attentes.

Ce stage est volontaire et non contributoire, et son évaluation n'est pas prise en compte pour la progression dans le programme. Il apparaîtra au relevé de notes comme un stage en surplus, à option.

Le stage et l'évaluation s'y rattachant ne seront pas compilés dans le DREM qui est transféré au CaRMS dans le cadre du processus de jumelage à la résidence.

* À noter que cette mesure entraîne des frais de scolarité supplémentaires

Buts du STAC :

1. Offrir la possibilité aux externes présentant des difficultés importantes, mais remédiables, de pouvoir évoluer en milieu clinique sécuritaire et formatif
2. Réduire l'anxiété en lien avec la performance et le fait d'être évalué de façon sommative alors que les difficultés identifiées ne sont pas encore réglées
3. Permettre de mettre en place des mesures de soutien spécifiques et de manière plus intensives afin de remédier aux difficultés identifiées.

Les difficultés importantes, mais remédiables, sont mises en évidence par :

- Évaluations de stage d'externat avec des cotes « inférieur aux attentes » ou « insuffisant » avec ou sans échec de stage
- Évaluations de stage d'externat avec cotes « inférieur aux attentes » de façon répétitive ou des commentaires faisant état de difficultés
- Difficultés identifiées au niveau du raisonnement clinique qui peuvent compromettre le succès en stage
- Difficultés identifiées au niveau de l'expertise, de la communication ou de la gestion (mais pas du professionnalisme, qui ne peut être adressé par un STAC).

Description du stage

La personne externe est retirée de sa séquence de stage durant la période du STAC.

Le stage est d'une durée initiale de 4 semaines, et celui-ci pourrait être prolongé au besoin de 4 semaines supplémentaires. Le stage est effectué à temps complet. Un congé de maladie ou une absence d'autre nature survenu durant le stage peut en prolonger la durée.

À noter qu'il est possible que la séquence des stages et/ou les milieux de stages doivent être modifiés suite à l'interruption dans l'horaire.

À la suite de la complétion du STAC, l'externe pourra poursuivre le cheminement régulier en stage.

Le stage d'apprentissage ciblé est formatif et non contributoire.

La personne externe peut accepter ou non la mise en place d'un STAC qui lui est recommandé. Advenant un refus de sa part, elle devra poursuivre son cheminement et sera soumise au processus d'évaluation normatif de l'externat.

Le stage se déroule dans une discipline et un milieu clinique jugés pertinents au regard des difficultés identifiées, en tenant compte des capacités d'accueil.

Ce stage a lieu dans un milieu du réseau de l'Université de Montréal.

Plan du STAC

Le STAC doit débuter dès que possible dans le parcours. Le plan est préparé par le CPE, conjointement avec le milieu receveur. La personne externe doit être consultée pour la construction du plan. Le plan final sera signé par l'externe, qui en recevra une copie écrite.

La structure du STAC comprendra les expériences d'apprentissage cliniques et autres qui sont requises pour répondre aux besoins pédagogiques de la personne externe et lui permettre d'acquérir les compétences requises en fonction de son niveau de formation.

Le plan doit être consigné par écrit et comporter :

- a) Le ou les diagnostics pédagogiques, c'est à dire les aspects du rendement qui nécessitent une attention particulière ;
- b) Les objectifs du stage ainsi que les modalités d'évaluation formative ;
- c) La durée précise du stage ;
- d) Le plan pédagogique proposé, dont les expériences d'apprentissage, les mentors, le module de soutien au raisonnement clinique (MSRC), la référence aux ressources du Bureau d'aide Point de repère, etc., selon les besoins.

Contenu des activités du STAC

L'externe devra idéalement faire (ou avoir fait) le Module de Soutien au Raisonnement Clinique (MSRC), pour aider à poser un diagnostic pédagogique.

La charge clinique est modulable selon les besoins et difficultés de l'externe. Elle peut donc différer de celle d'un externe du même niveau de formation. Les objectifs du plan du STAC modulent et orientent l'exposition clinique qui sera planifiée durant le stage.

L'exposition à la garde demeure un contexte d'apprentissage pertinent. Cependant, la personne externe n'est pas intégrée à la liste de garde régulière. L'exposition à la garde est à moduler afin de répondre aux objectifs du stage. La priorité est d'assurer la sécurité des patients et d'adapter l'encadrement selon le niveau de l'externe.

Rétroaction

Un rétroaction formative quotidienne sera offerte à l'externe. Une fiche de rétroaction quotidienne des activités sera idéalement complétée pour permettre à l'externe de mieux cibler son apprentissage et apprécier sa progression.

Évaluation formative

Une rencontre aux 2 semaines devrait être prévue, pour offrir un bilan intermédiaire à l'externe, afin d'évaluer la progression des acquis. Ce bilan sera acheminé au CPE.

Un bilan final du stage sera complété à la fin du stage et sera acheminé au CPE.

Suivi du stage et normes de succès

Le suivi sera assuré par la personne responsable du STAC dans le milieu concerné et le CPE.

À la fin de la période de stage, le CPE examinera les évaluations et les rétroactions afin de confirmer si les objectifs du STAC ont été atteints :

- Dans l'affirmative, le CPE recommandera la poursuite du cheminement normal d'un externe.
- Dans la négative, le CPE pourrait recommander une prolongation du STAC, jusqu'à 4 semaines supplémentaires, ou d'autres mesures de soutien.

Une fois le STAC terminé, l'externe reprend le cheminement normal d'un externe, selon son horaire.